



Vue vers le centre-ville depuis le sentier de l'escarpement, à l'est du belvédère Kondiaronk _ Photo: Tony Tremblay Getty Images



Vue vers le mont Royal depuis l'avenue McGill College _photo: McGill College Avenue, Copyright MTOQ, Cécile Benoit

REQUALIFICATION DES GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS LE LONG DES AVENUES DES PINS ET CEDAR UNE OCCASION DE CONSOLIDER L'INTERFACE ENTRE LE MONT ROYAL ET LE CENTRE-VILLE

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

Mission des Amis de la montagne:

L'organisme de bienfaisance enregistré **Les amis de la montagne** a pour mission de protéger et de mettre en valeur le mont Royal en privilégiant l'engagement de la communauté et l'éducation relative à l'environnement

Considérant le fait que le mont Royal est reconnu **Site patrimonial déclaré** par le ministère de la Culture et des Communications du Québec,

Considérant **l'importance emblématique** du mont Royal et la place de ces grandes institutions dans l'identité et le paysage de Montréal,

Considérant que les grandes institutions entourant le parc représentent les grandes fonctions sociétales intrinsèques à la montagne – le sacré, la santé et le savoir – et constituent un ensemble de sites et de bâtiments à vocation communautaire offrant des services publics ou para publics qui renforcent la valeur symbolique et identitaire de la montagne et **prolongent la mission régénératrice du parc**,

Considérant que la vocation et l'usage de ces sites et bâtiments sont depuis très longtemps **ouverts et accessibles au public**. Plus encore, par leur mission ou par leur propriété, **ils appartiennent**, par corporations interposées, à l'État québécois et de ce fait, à la population,

Considérant les **défis** qu'entraîneront les changements de vocation de ces grandes institutions,

Considérant **la nécessité d'un processus public et transparent** pour orienter et encadrer ces transformations au bénéfice de la collectivité,

Considérant les **nombreuses études** de grande qualité menées ou supervisées par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec depuis une décennie permettant une compréhension de plus en plus fine du territoire et de ses enjeux,

Considérant les **demandes des citoyens** à l'égard de la **pérennité**, de la **conservation**, de **l'accessibilité** et de **l'avenir** des grandes institutions du mont Royal émises lors de nombreuses consultations publiques depuis 2008, ainsi que les orientations, principes directeurs, mesures et objectifs adoptés par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec pour assurer la protection et la mise en valeur de la montagne.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET CONCERTATION ÉLARGIE

Les amis de la montagne :

1) Proposent des orientations qui réitèrent la volonté publique d'une vision intégrée de réhabilitation des sites et bâtiments institutionnels en mutation le long de l'avenue des Pins et Cedar. (VOIR CARTE VERSO)

Celles-ci ont pour objectif de :

- De préserver et mettre en valeur le caractère patrimonial des sites, aménagements et bâtiments;
- D'améliorer la qualité architecturale, paysagère et fonctionnelle des interfaces entre le centre-ville et la montagne;
- De renforcer le lien fleuve-montagne;
- De favoriser l'accessibilité au mont Royal;
- D'agrandir et consolider le parc du Mont-Royal à même certains terrains adjacents;
- De maintenir l'accès public et même de verser certains corridors dans le domaine public;
- De consolider les valeurs paysagères, écologiques et fonctionnelles des terrains réaffectés.

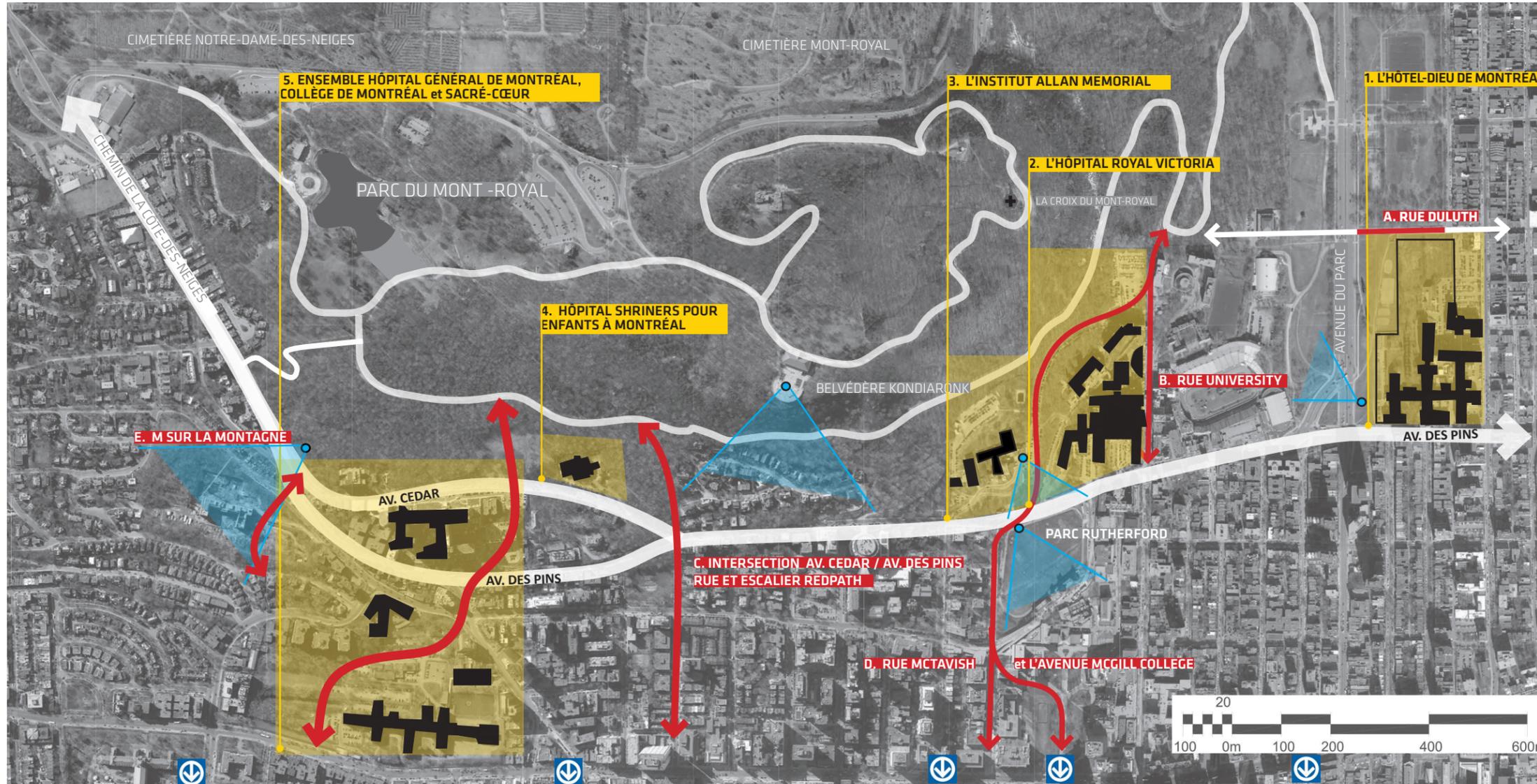
2) Invitent le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Culture et des CommunicationS, la Ville de Montréal et tous promoteurs actuels ou futurs à intégrer ces orientations dans tous projets de requalification ou d'embellissement.

APPROCHE PRIVILÉGIÉE PAR LES AMIS DE LA MONTAGNE :

- Élaborer une vision d'ensemble pour le mont Royal qui favorise la cohérence du développement, de la mise en valeur et de la protection de ce territoire
- Intégrer l'ensemble des sites et bâtiments institutionnels en instance de requalification au paysage du mont Royal dans le respect des énoncés d'intérêts patrimoniaux

PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR LA RÉHABILITATION DES GRANDS ENSEMBLES :

- Maintenir ou adopter des vocations à valeur ajoutée pour la collectivité qui préservent le caractère public, civique et communautaire de ces ensembles
- Évaluer la possibilité de céder par emphytéose aux utilisateurs les propriétés institutionnelles afin de conserver le droit de propriété ultime dans le domaine public et d'en développer son usage public en harmonie avec la vocation particulière du mont Royal
- Répondre aux plus hautes exigences de qualité, de créativité et de durabilité attendues pour la requalification de ces grandes institutions et de la mise en valeur de l'avenue des Pins



LES ORIENTATIONS SECTORIELLES :

1. L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL ET LE SITE DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH (RHS) :

un ensemble qui nécessite une vision intégrée

- Élaborer un projet de requalification pour l'Hôtel-Dieu complémentaire au projet du site des RHS
- Privilégier des projets à vocation publique ou civique et maintenir l'accès au site par l'aménagement d'espaces publics
- Mettre adéquatement en scène les percées visuelles

2. L'HÔPITAL ROYAL VICTORIA :

un potentiel d'agrandissement et de consolidation du parc

- Intégrer au parc du Mont-Royal l'abrupt boisé adjacent au parc, les stationnements et autres terrains adjacents
- S'assurer de réserver des voies d'accès menant au parc en tant que domaine public de la Ville de Montréal
- Intégrer des services complémentaires aux vocations du parc du Mont-Royal et de l'Université McGill (ou tout autre promoteur)
- Restaurer les éléments caractéristiques de la typologie d'implantation et d'aménagement qui prévaut sur le flanc sud du mont Royal, tels que les murs d'enceintes et les portails

3. L'INSTITUT ALLAN MEMORIAL :

une occasion d'agrandissement du parc du Mont-Royal

- Évaluer la possibilité d'agrandir et de consolider le parc du Mont-Royal en éliminant et en verdissant les espaces de stationnement entourant le bâtiment
- Mettre en scène les vues vers la ville

4. HÔPITAL SHRINERS POUR ENFANTS À MONTRÉAL :

une vocation compatible avec le parc du Mont-Royal et une occasion de mettre en valeur le secteur

- Éliminer l'empiètement sur le parc du Mont-Royal créé par la voie d'accès véhiculaire
- Évaluer la possibilité de convertir les bâtiments du Shriners en domaine public de la Ville de Montréal et offrir en ce lieu des services complémentaires aux vocations du parc du Mont-Royal
- Réintégrer les terrains au parc du Mont-Royal

5. ENSEMBLE HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL, GRAND SÉMINAIRE DE MONTRÉAL, COLLÈGE DE MONTRÉAL et SACRÉ-CŒUR :

la mise en valeur du paysage dans le cheminement

- Repenser la typologie des stationnements et bâtiments de manière à créer un ensemble mettant en valeur la montagne et les points de vue
- Consolider la valeur écologique

LIENS ENTRE LA MONTAGNE ET LA VILLE :

A. RUE DULUTH :

Consolidation de l'espace public

- Évaluer la pertinence de fermer à la circulation automobile entre l'avenue du Parc et la rue Esplanade
- Examiner la possibilité d'accéder au jardin historique des RHS via l'ouverture existante

B. RUE UNIVERSITY :

Un nouvel accès d'importance au parc du Mont-Royal

- Requalifier l'avenue Université et son prolongement au Nord de l'avenue des Pins comme voie d'accès piétonnier à la montagne et au parc du Mont-Royal

C. INTERSECTION AVENUE CEDAR / AVENUE DES PINS :

Réaménagement de l'accès au parc du Mont-Royal

- Modifier la géométrie de l'intersection de façon à optimiser la création d'un nouvel escalier donnant accès au parc du Mont-Royal dans le prolongement de l'escalier Redpath

D. RUE MCTAVISH ET L'AVENUE MCGILL COLLEGE :

Mise en valeur des vues

- Renforcer le rôle de l'avenue McGill College comme axe privilégié pour observer la montagne et mettre en scène sa relation avec le Centre-Ville
- Atténuer les impacts visuels du terrain multisport synthétique au parc Rutherford
- Mettre en scène les vues vers la ville depuis les hauteurs dominant le parc Rutherford et vers la montagne depuis l'avenue McGill College

E. M SUR LA MONTAGNE :

Création d'un lien vert pour favoriser l'accès au parc du Mont-Royal

- Mise en place d'une entente structurante entre la Ville de Montréal et le promoteur ou le syndicat de copropriété pour la création d'un lien vert sur le terrain de M sur la montagne, notamment au moyen d'une servitude de passage au profit de la collectivité